

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la salle du Conseil de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 6 février 2019, à 19 h 20, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Aucoin	Sainte-Victoire-de-Sorel
Denis Benoit	Saint-Aimé
Michel Blanchard	Saint-David
Alain Chapdelaine	Saint-Roch-de-Richelieu (représentant désigné)
Vincent Deguise	Saint-Joseph-de-Sorel
Diane De Tonnancourt	Yamaska
Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Denis Marion	Massueville
Georges-Henri Parenteau	Saint-Gérard-Majella
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Gilles Salvas, préfet.

Est également présent : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire.

2019-02-24 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard
Appuyé par : M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine

Que la séance soit ouverte à 19 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2019-02-25 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion
Appuyé par : M^{me} la Conseillère régionale Diane De Tonnancourt

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du sujet ci-dessous avant le point 6 :

- Appui à l'UPA - Poursuite du projet collectif agricole de la rivière Pot au Beurre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2019 DE LA PARTIE 1 DU BUDGET

M^{me} la Conseillère Diane De Tonnancourt donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un règlement établissant les quotes-parts de la partie 1 du budget 2019 entre les municipalités de la MRC.

M. le Préfet Gilles Salvas présente le projet de ce règlement qui a été soumis aux membres du Conseil avant la présente séance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2019 DE LA PARTIE 2 DU BUDGET

M. le Conseiller régional Sylvain Dupuis donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un règlement établissant les quotes-parts de la partie 2 du budget 2019 entre les municipalités rurales de la MRC.

M. le Préfet Gilles Salvas présente le projet de ce règlement qui a été soumis aux membres du Conseil avant la présente séance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2019 DE LA PARTIE 3 DU BUDGET

M. le Conseiller régional Michel Péloquin donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un règlement établissant les quotes-parts de la partie 3 du budget 2019 entre les municipalités concernées de la MRC.

M. le Préfet Gilles Salvas présente le projet de ce règlement qui a été soumis aux membres du Conseil avant la présente séance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2019 DE LA PARTIE 6 DU BUDGET

M. le Conseiller régional Vincent Deguise donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un règlement établissant les quotes-parts de la partie 6 du budget 2019 entre les municipalités concernées de la MRC.

M. le Préfet Gilles Salvas présente le projet de ce règlement qui a été soumis aux membres du Conseil avant la présente séance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS BIENS ET SERVICES

M. le Conseiller régional Georges-Henri Parenteau donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un règlement établissant une tarification pour la fourniture de certains biens et services.

M. le Préfet Gilles Salvas présente le projet de ce règlement qui a été soumis aux membres du Conseil avant la présente séance.

2019-02-26

APPUI À LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE CONCERNANT LA POURSUITE DE LA PHASE 2 DU PROJET COLLECTIF AGRICOLE DE LA RIVIÈRE POT AU BEURRE (2019-2023)

Les membres prennent connaissance de la lettre du 24 janvier et des documents transmis par la Fédération de l'UPA de la Montérégie concernant la phase 2 du projet collectif agricole de la rivière Pot au Beurre (2019-2023).

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA de la Montérégie désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Prime-Vert (sous-volet 2.2 - Approche interrégionale en agroenvironnement) pour la poursuite de la phase 2 de ce projet auquel la MRC participe depuis 2015;

CONSIDÉRANT que cette phase du projet, d'une durée de 4 ans, vise à améliorer la qualité de l'eau par l'implantation de pratiques agroenvironnementales et à bonifier la gestion des sols et des intrants agricoles dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre;

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA sollicite l'appui de la MRC pour participer à l'effort de sensibilisation, à la planification de certaines interventions sur le terrain et à la production de cartographies;

CONSIDÉRANT que la contribution annuelle de la MRC est évaluée à 4 900 \$, laquelle comprend la fourniture des services des coordonnatrices à la gestion des cours d'eau et au développement de la zone agricole ainsi du technicien à la géomatique;

CONSIDÉRANT toute l'importance qui doit être accordée à la problématique de la sédimentation observée dans la baie Lavallière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard

Que le Conseil de la MRC :

- appuie la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans sa démarche de financement pour la poursuite de la phase 2 du projet collectif agricole de la rivière Pot au Beurre 2019-2023;
- accepte de participer à l'effort de sensibilisation et à la planification de certaines interventions sur le terrain et à la production de cartographies;
- confirme sa contribution à la réalisation de ce projet, laquelle se traduit par la fourniture des services des coordonnatrices à la gestion des cours d'eau et au développement de la zone agricole et de ceux du technicien à la géomatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2019-02-27 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : M^{me} la Conseillère régionale Diane De Tonnancourt
Appuyée par : M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine

Que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées
comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code
municipal (L.R.Q., c. C-27.1).*

Gilles Salvas, préfet

Denis Boisvert, directeur général